



Unité de Recherche CONFLUENCE Sciences & Humanités / Département de Formation Humaine – UCLy
Programme de recherche du module Jean Monnet « L'Europe en interculturalité » (Eurinter)

Quand y a-t-il peuple (en Europe et au-delà) ?

Séminaire n°2 – 24 septembre 2020 – campus Carnot – salle L333

Coordinatrice : Sylvie ALLOUCHE (sallouche@univ-catholyon.fr)
Vice-recteur accompagnateur : Emmanuel GABELLIERI (egabellieri@univ-catholyon.fr)



L'Europe a tout au long de son histoire été la matrice de rencontres, parfois pacifiques, parfois conflictuelles, entre populations d'origines et de cultures variées, sur son territoire ou hors de celui-ci. À partir de ces interactions cristallisent parfois des ensembles, qui trouvent leur cohérence dans la vocation à une destinée commune, qu'on appelle « peuples ». Nous explorerons à partir de trois exemples très différents la façon dont se constituent ces peuples : le rôle des individualités qui les guident, des récits qui leur donnent chair, des lois qui les organisent. Ainsi, peut-on interpréter l'arrivée de Paul à Philippi comme la première étape de la constitution d'un peuple chrétien d'Europe ? Comment et pourquoi le peuple est-il réinstitué

à nouveaux frais dans certains discours politiques contemporains ? S'agit-il dans le délicat travail de broderie interjuridique européen de constituer un peuple d'un genre nouveau ou au contraire d'y renoncer ? Ou faudrait-il parler plutôt de « nation » ? Nelson Goodman se demandait : quand y a-t-il art ? Nous nous demandons : quand y a-t-il peuple ?

Programme détaillé

15h30-15h45 Sylvie ALLOUCHE et Emmanuel GABELLIERI – Accueil et introduction

15h45-16h35 François LESTANG – Traverser la mer Egée, est-ce venir en Europe ? Passages et identités culturelles dans le séjour de saint Paul à Philippi (Ac 16)

Les voyages de Paul de Tarse dans le livre biblique des Actes des Apôtres l'amènent de Jérusalem jusqu'à la capitale de l'empire, Rome, pour y rendre témoignage de la Bonne Nouvelle. Un épisode marquant de ces voyages est représenté par l'errance qui débute le chapitre 16, où Paul et ses compagnons errent dans l'actuelle Turquie, avant qu'une vision nocturne indique à Paul et à ses compagnons qu'il leur faut traverser la mer Egée pour aller en Macédoine y secourir les habitants, ce qu'ils font en naviguant depuis Troas jusqu'à Néapolis en passant par Samothrace (Ac 16,11), pour arriver et séjourner dans la ville de Philippi (Ac 16,12-40).

Dans notre nomenclature actuelle, il s'agirait de passer d'Asie mineure en Europe ; mais si le mot d'Asie appartient bien au Nouveau Testament, il n'en va pas de même de celui d'Europe, qui n'existe pas dans ce corpus de textes. Pourtant, pour nombre d'auteurs, le passage de Troie/Troas à Philippi est caractéristique d'un moment de conquête d'un nouveau territoire, où « l'Europe » s'ouvrirait à l'Évangile, à interpréter comme une colonisation à rebours. Est-ce vraiment de cela qu'il s'agit ?

Nous nous proposons de mieux regarder ce qui se passe effectivement lorsque Paul et ses compagnons arrivent dans la colonie romaine de Philippi, et comment leur identité judéenne, terme sur lequel il faudra nous expliquer, y est mise en accusation comme contraire aux mœurs romaines, avant qu'un retournement dramatique établisse la pleine compatibilité de l'annonce évangélique du messie d'Israël avec les institutions sociales et politiques de l'Empire romain.

16h35-17h25 María-Laura MORENO-SAINZ – Discours et représentations contemporaines autour du « peuple » : comparaison interculturelle de discours politiques de gauche

Parler de « peuple » implique aujourd'hui, en Europe comme en Amérique latine, l'inévitable association à la catégorie de « populiste », terme peu flatteur qui ne distingue pas les courants idéologiques. Le « populisme », même après E. Laclau¹, semble suspect et menaçant.

Notre point de départ est une simple interrogation : comment les hommes politiques considérés couramment comme « populistes » imaginent-ils le « peuple » qu'ils évoquent ? En d'autres termes, quelles images et représentations de la figure du « peuple » les discours des hommes politiques considérés comme populistes évoquent-ils ? Nous ne remettons pas en cause ici la pertinence de l'« estampille populiste » ; ce sera notre point de départ.

Nous comparerons des discours politiques de gauche provenant de deux contextes contemporains différents : Néstor Kirchner (Argentine) et Jean-Luc Mélenchon (France), afin d'analyser leurs respectives représentations associées au « peuple » et d'observer des éventuelles filiations et transferts interculturels. Nous analyserons des termes, des images et des subjectivités dans la structure discursive des deux leaders dans leurs contextes respectifs.

Nommer le peuple, c'est en quelque sorte le créer : en convoquant discursivement le peuple, on lui donne existence dans le champ politique et dans l'imaginaire de son temps (cf. la « performativité » chez J.L. Austin, 1962). Malgré une évocation souvent péjorative de l'adjectif « populiste », dans les discours analysés, la notion de « peuple » serait dépourvue de toute connotation négative et pourrait incarner un grand espoir, un changement attendu avec impatience (Pessin, 1992² ; Moreno Sainz, 2003³).

17h25-18h15 Marjolaine MONOT-FOULETIER – La convergence des cultures juridiques au sein de l'Europe : entre harmonisation et hybridation.

L'ambition unificatrice de la construction européenne se heurte parfois à la réalité de cultures juridiques qui pour être proches, n'en retiennent pas moins des approches divergentes qui poussent à s'interroger sur le sens des mouvements qui agitent des systèmes juridiques internes et européens oscillant entre une recherche d'harmonisation des normes et une hybridation des concepts permettant d'envisager la consolidation d'une culture et d'une pratique juridiques communes.

Deux illustrations de ces mouvements pourront être proposées : l'un relatif au programme européen TechLawClinics développé au sein de la Faculté de droit de l'UCLy, l'autre relatif au phénomène de rapprochements de l'appréhension des droits et libertés fondamentaux au sein de l'espace européen.

Le projet TLC, co-financé par le programme Erasmus+/Partenariats stratégiques, s'articule autour d'une clinique juridique permettant d'illustrer le potentiel d'harmonisation des normes sur le territoire de l'UE : il met en présence des étudiants de cinq universités européennes et les invite à travailler ensemble, sous le parrainage de magistrats et d'avocats, et en lien avec le monde économique, à la construction de normes européennes de régulation de l'usage des nouvelles technologies dites d'intelligence artificielle.

En matière de droits fondamentaux, l'Europe de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, comme celle de l'Union européenne, ont favorisé l'éclosion d'un nouveau paradigme dans la garantie de l'État de droit, privilégiant une logique substantielle de défense des droits et libertés. Dans ce contexte, la nécessité d'une « écoute », d'un dialogue, d'une compréhension entre juges nationaux et européens, induit un mouvement d'hybridation des conceptions européennes et nationales des droits et libertés, grâce des mécanismes juridiques dont on proposera une brève approche.

18h15-18h30 Sylvie ALLOUCHE et Emmanuel GABELLIERI – Conclusion

¹ LACLAU, Ernesto ; *La Razón populista*, Fondo de Cultura económica, Buenos Aires, (2005) ed. 2015.

² PESSIN, Alain ; *Le mythe du peuple et la société française du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1992.

³ MORENO SAINZ, María Laura ; *Anarchisme argentin (1890-1930) : contribution à une mythanalyse*, Lille, ANRT, 2003.